

Responsabilités

Responsabilités et attributions

1. Suivre la mise en œuvre des activités des projets qui lui sont confiés au sein de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Sénégal, conformément aux procédures de l'OIM et aux exigences des bailleurs de fonds. Rendre compte de l'état d'avancement et des risques afin de garantir le respect des objectifs, des règles applicables et des obligations de redevabilité envers les parties prenantes.
2. Préparer et suivre les plans de travail, les budgets, les cadres de résultats, les outils de suivi et les calendriers de mise en œuvre des composantes des projets qui lui sont confiées. Analyser les écarts et recommander des ajustements afin de maintenir une utilisation efficace des ressources et d'assurer l'obtention des résultats prévus.
3. Coordonner la collecte, la vérification, l'analyse et la communication des données relatives aux projets, ainsi qu'interpréter les résultats obtenus. Ces activités doivent éclairer les décisions fondées sur des données probantes, permettre d'ajuster la mise en œuvre et renforcer la qualité et la crédibilité des rapports destinés aux bailleurs de fonds.
4. Assurer la liaison avec les interlocuteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile (OSC), les partenaires de mise en œuvre, les agences des Nations Unies et les autres parties prenantes participant à la mise en œuvre des projets de l'OIM au Sénégal. Fournir des orientations techniques, résoudre les difficultés opérationnelles et entretenir des partenariats efficaces.
5. Contribuer à la planification et à la réalisation d'activités de renforcement des capacités destinées aux responsables gouvernementaux, aux partenaires de la société civile, aux communautés et aux autres parties prenantes des projets.
6. Organiser des ateliers, des réunions de coordination, des évaluations, des visites de suivi et des consultations techniques liés à la mise en œuvre des projets. Consolider les conclusions de ces activités en recommandations concrètes afin de favoriser une prise de décision éclairée et l'atteinte des objectifs des projets.
7. Fournir des contributions techniques aux bureaux de l'OIM participants et aux interlocuteurs régionaux, et documenter les enseignements tirés afin de garantir la cohérence du projet et d'améliorer la programmation grâce au partage d'expériences.
8. Participer à la préparation des rapports de projets, des supports de visibilité, des notes d'information, des notes conceptuelles et des autres documents de programme.
9. Appliquer, tout au long de la mise en œuvre des projets, les principes relatifs à la protection, au genre, à l'âge, à la diversité, à la redevabilité envers les populations affectées (AAP), à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que du harcèlement sexuel (PSEAH), et à la protection des données.
10. Effectuer des déplacements professionnels liés à la mise en œuvre des projets, au suivi, aux évaluations et à la liaison avec les parties prenantes, afin de soutenir les activités sur le terrain et de vérifier les résultats à leur source.

11. Exécuter toute autre tâche pertinente qui pourrait lui être confiée.

Qualifications

Formation

- Être titulaire d'un master en protection humanitaire, travail social, psychologie, droit, relations internationales, développement international, sciences sociales ou dans un domaine connexe, délivré par un établissement universitaire reconnu ; **ou**
- Être titulaire d'une licence dans l'un des domaines précités et justifier de deux années d'expérience professionnelle pertinente.

Expérience professionnelle

- Une expérience en gestion de projets humanitaires constitue un atout.
- Expérience de la collaboration avec les autorités gouvernementales, les institutions nationales et internationales, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.
- Expérience auprès des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des victimes de la traite des personnes et d'autres groupes vulnérables.
- Une expérience professionnelle antérieure au sein d'organisations humanitaires internationales, d'organisations non gouvernementales ou d'institutions gouvernementales, dans un environnement multiculturel, constitue un avantage.

Compétences

- Bonne connaissance ou expérience dans les domaines de la protection des migrants, de la protection de l'enfance, des violences basées sur le genre (VBG), de la lutte contre la traite des personnes et de la santé mentale et du soutien psychosocial (SMSPS).
- Bonne maîtrise des outils Microsoft Office : Word, Excel, Outlook et PowerPoint.
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication.
- Solide connaissance de la gouvernance des migrations et des cadres régionaux relatifs à la mobilité humaine en Afrique de l'Ouest.
- Excellentes compétences en coordination institutionnelle et en gestion des partenariats.
- Très bonnes capacités d'analyse et de rédaction.
- Capacité démontrée à gérer simultanément plusieurs priorités et parties prenantes.
- Expérience dans l'utilisation d'outils de gestion de projets, de suivi et de rédaction de rapports.

Langues

Les langues officielles de l'OIM sont l'anglais, le français et l'espagnol.

Langues exigées

Maîtrise courante du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

Langues souhaitées

Bonne connaissance des langues locales, notamment le wolof, le peul et le mandingue.

Compétences requises

Le référentiel de compétences de l'OIM est disponible via le lien indiqué dans l'offre originale. Les compétences seront évaluées au cours du processus de sélection.

Valeurs

Tous les membres du personnel de l'OIM doivent respecter et incarner les cinq valeurs suivantes :

- **Inclusion et respect de la diversité** : respecter et valoriser les différences individuelles et culturelles, et encourager la diversité et l'inclusion.
- **Intégrité et transparence** : maintenir des normes éthiques élevées et agir conformément aux principes, aux règles de l'organisation et aux normes de conduite.
- **Professionalisme** : démontrer sa capacité à travailler avec calme, compétence et engagement, tout en faisant preuve de discernement face aux défis quotidiens.
- **Courage** : démontrer sa volonté de prendre position sur des questions importantes.
- **Empathie** : faire preuve de compassion envers autrui et veiller à ce que chacun se sente en sécurité, respecté et traité équitablement.

Compétences fondamentales — Niveau 2

- **Travail en équipe** : développer et promouvoir une collaboration efficace au sein des unités et entre elles afin d'atteindre des objectifs communs et d'optimiser les résultats.
- **Obtention de résultats** : produire et fournir des résultats de qualité, dans les délais et dans une approche orientée vers le service. Faire preuve d'initiative et d'engagement pour atteindre les résultats convenus.
- **Gestion et partage des connaissances** : chercher continuellement à apprendre, à partager ses connaissances et à innover.
- **Responsabilité** : assumer la responsabilité de la réalisation des priorités de l'organisation, de ses propres actions et des tâches déléguées.
- **Communication** : encourager et favoriser une communication claire et ouverte. Expliquer les sujets complexes de manière informative, inspirante et motivante.

Compétences managériales — Niveau 2, en cas de supervision directe

- **Leadership** : donner une orientation claire, montrer l'exemple et démontrer sa capacité à mettre en œuvre la vision de l'organisation. Aider les autres à développer leur leadership et leur potentiel professionnel.

- **Autonomisation des autres** : créer un environnement favorable dans lequel les membres du personnel peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes et développer leur potentiel.
- **Établissement de la confiance** : promouvoir des valeurs communes et instaurer un climat de confiance et d'honnêteté.
- **Réflexion et vision stratégiques** : agir de manière stratégique pour atteindre les objectifs de l'organisation et communiquer une orientation stratégique claire.
- **Humilité** : diriger avec humilité et faire preuve d'ouverture en reconnaissant ses propres limites.